



AU FIL DES RELAIS

N°104 | Septembre - Octobre 2019

Belle et Bonne Rentrée !

Je viens de recevoir, de la part d'un ami un peu facétieux, une belle lettre de "bonne année ! Il l'écrit au diapason de tous ceux qui effectuent une "rentrée", un retour suite aux migrations de l'été ... En premier, les générations d'élèves, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Ils sont l'avenir de notre pays ! Que de transitions, de passages, de ruptures ... à vivre déjà à la porte de l'école ! Pour grandir, apprendre, entrer en relations, il faut quitter, pour un temps, l'horizon familial !

Puis, au côté de tous ces jeunes, se trouvent leurs parents et leurs éducateurs, partageant leurs joies et leurs craintes mêlées. J'entendais déjà des lycéens me parler de ces nouveaux chemins vers le bac, des filières d'orientation à maîtriser ...

Au rythme des nouveaux parcours scolaires, s'ouvrent aussi les chemins de la catéchèse ... et de l'initiation chrétienne, et pas seulement pour les enfants ! Même si "nos" groupes ne constitueront qu'une petite poignée, espérons qu'ils soient comme une semence qui promet la moisson. Peuple de Dieu en devenir, jeunesse et printemps d'Eglise !"

C'est la rentrée aussi pour ceux qui ont pu cet été, se poser, faire une halte, se ressourcer, en partant plus ou moins loin ! Que de cadeaux reçus, vécus durant ce temps sabbatique ! Ils sont sans doute à partager, au delà de la simple carte postale ... ou du sms ! Mais je n'oublie pas celles et ceux qui ont vécu un été "à domicile", avec un horizon plus limité, pour des raisons de santé, financières, relationnelles. Il nous faut les entendre, repartir ensemble.

pris au sérieux, ils sont les témoins du simple et beau message de son Fils. "Pour que votre vie soit bonne, convertissez-vous, faites le bien passer à tout mon peuple !"

Notre année, dans tout le diocèse, sera placée sous le signe de la mission. Saurons-nous tracer des chemins nouveaux pour rencontrer, dialoguer, annoncer autour de nous une réelle Bonne Nouvelle, et nous laisser évangéliser chemin faisant ?!



Pour ma part, j'ai eu la chance de conclure mes vacances sur la montagne de la Salette. Dans l'église, le Christ peint par Arcabas, y est à la fois monumental ... et proche de celui qui se risque à venir à lui. Ce fut l'expérience vécue par les petits bergers, Mélanie et Maximin. La "belle dame" les a rencontrés, les a

Pour cela, je vous donne rendez-vous, petits et grands samedi 21 septembre lors de notre fête de rentrée !

D'ici là belle et bonne rentrée !

Père Bernard TORDI



« SolidariToit » devient association

Notre communauté est souvent sollicitée pour héberger une personne ou une famille. La solidarité vécue jusque là naturellement, mais sans cadre associatif, a permis d'apporter de l'aide aux personnes qui nous sollicitaient :

- Thomas et Samuel accueillis au local Jo Moine.
- Fistiana et Hortance accueillies un an chacune par un particulier. Fistiana a pu aller sereinement au bout de sa grossesse jusqu'à la naissance de Nicolas, Hortance a suivi une année scolaire au Lycée professionnel « Notre Dame des Collines »
- Hans, sdf, hébergé à la cure quelques mois le temps de se remettre d'une grave opération.
- et dernièrement la famille de Christian et Sandrine et leurs cinq enfants.

Pour cette famille et leurs enfants, nous avons lancé un appel et votre réponse a été à la hauteur des espérances :

- 1500€ collectés lors des différentes quêtes du dimanche
- plus de 30 promesses d'aide ponctuelle ou dans la durée.
- un jeune couple parti quelques mois à l'étranger, touché par le mail reçu à 10.000 km de Rive de Gier et qui propose de prêter leur logement, le temps de trouver, pour cette famille, un appartement sur Rive de Gier.

Ce geste mérite d'être souligné à sa juste valeur, tant l'appartement, lieu de vie d'une famille, lieu rempli de souvenirs, de joies et parfois de peines est le lieu d'intimité par excellence.

Même admiration pour cette personne qui a proposé spontanément d'ouvrir sa porte à Fistiana et Hortance. Avec Fistiana des liens perdurent au-delà de la période d'hébergement, au point pour cette personne, d'être un peu une grand-mère de substitution pour Nicolas.

Dans chaque cas, accorder sa confiance sans connaître les destinataires... voilà qui force le respect. D'autant que, si la générosité du geste est la première condition nécessaire elle peut ne pas être suffisante à elle seule : l'accueil est rarement un long fleuve tranquille. Les difficultés, voire les traumatismes, de la vie « d'avant », la culture, la langue ou la difficulté à s'adapter à une nouvelle vie, souvent éloignée des « rêves d'avant », sont autant d'obstacles qui peuvent surgir sur la route et faire traverser aux deux parties concernées des moments de doute, de désillusion ou de découragement. Dans ces moments-là, il est important d'être soutenu pour continuer à avancer. Pour tout cela, pour donner plus de force, de liens, de visibilité à cette généreuse solidarité vécue de manière désintéressée, mais qui pourrait durer, la décision a été prise de créer une association.

1^{er} juillet : Assemblée générale constitutive et désignation de 13 membres au Conseil d'Administration

1^{er} juillet : 1^{ère} réunion du C.A. et élection du bureau :

Président : *Jacques BROSSE*

Vice-présidente : *Marguerite REY*

Trésorière : *Marie-Thérèse MOUTON*

Trésorière adjointe : *Paulette BONCOMPAIN*

Secrétaire : *Bernadette SERVOLLE*

Secrétaire adjointe : *Françoise NINET*

11 juillet : Enregistrement de la création de l'association par la Préfecture de la Loire sous le titre de : **Comité de parrainage pour un logement – SolidariToit – canton de Rive de Gier**

20 juillet : Parution de cette création au Journal Officiel « Associations et Fondations »

26 juillet : emménagement de la famille de Christian et Sandrine à Rive de Gier

Pour la recherche de l'appartement, pour le meubler et pour le déménagement, la solidarité ne s'est pas démentie et a joué à plein ... Que tous les acteurs à différents titres - accueil, soutien, partage - soient ici chaleureusement remerciés.



La création de cette association permettra d'aller plus loin dans la solidarité et les aides. Il ne s'agit pas uniquement d'héberger gratuitement (*lorsque c'est possible, une juste participation est demandée pour couvrir une partie des charges d'eau, d'électricité et de gaz*), mais aussi d'apporter une aide dans les différents aspects de la vie des personnes ou familles bénéficiaires (les démarches diverses, la recherche d'emploi, le transport, la nourriture, etc ...).

Une des limites étant dans les capacités de financement de nos actions, d'où l'appel à des donateurs pour un engagement régulier et dans la durée. (*Voir l'imprimé au dos de cette page*)

Merci d'accueillir cette demande.

Le bureau de SolidariToit



A VENIR ...

**Collégiens et lycéens
sont invités à la**

Première rencontre de l'aumônerie

**Vendredi 4 octobre 2019
de 17 H 30 à 20 H 30**

à la chapelle du Grand Pont



MERCI ...

*Chers paroissiens,
Nous avons frappé à votre porte, vous nous
avez ouvert, nous avons demandé et vous nous avez donné...*

*À vous tous qui avez manifesté votre solidarité,
votre générosité et votre soutien à notre égard, nous
resterons infiniment reconnaissants envers vous pour cette
sollicitude et prions l'Éternel notre Dieu afin qu'il
fruitifie toujours vos œuvres, et vous bénisse davantage.
Nous vous disons notre profonde gratitude, merci pour
le bonheur que vous nous donnez chaque jour.*

Merci du fond du cœur ...

La famille RIBANA.

SOUTENEZ "SolidariToit »

Comité de parrainage pour un logement – SolidariToit - canton de Rive de Gier

1, rue du presbytère - 42800 Rive de Gier

solidaritoit.comite@gmail.com

Sandrine et Christian et leurs 5 enfants sont à Rive de Gier depuis quelques mois. Les enfants suivent une scolarité normale dans les écoles primaires ou au collège Louise Michel de Rive de Gier. Sans ressources (sauf 300€ attribués pour les enfants) ils ont été hébergés provisoirement et gratuitement, grâce à la générosité d'une famille. Pour permettre à Christian et Sandrine et leurs enfants d'avoir une vie digne, dans l'attente d'une stabilisation de leur situation (droit de séjour, demande d'asile) et assurer une continuité des liens créés par les enfants ou les parents, nous nous sommes mobilisé-es et avons trouvé un logement à Rive de Gier.

Nous recherchons des marraines/parrains donateurs afin d'aider au financement du loyer de l'appartement et des charges qui y sont liées (électricité, gaz, eau, assurance ...) soit environ 500€ par mois.

J'accepte de devenir marraine/parrain du « Comité de parrainage pour un logement- SolidariToit – canton de Rive de Gier » et m'engage à verser somme de :

5 € 10 € 20€ 50 € autre€

Choix du versement : mensuel trimestriel annuel
 Je souhaite faire un don ponctuel de€ par chèque
 par virement

Paiement par : chèque à l'ordre de « SolidariToit » et à envoyer ou à déposer à l'adresse de l'association (*le 1^{er} de chaque mois pour l'option mensuel*)

virement : *pour un virement automatique donner les informations suivantes à votre banque :* IBAN : **FR76 1027 8072 4500 0206 3590 155**
BIC : **CMCIFR2A**

Inscrivant son projet dans une dimension d'intérêt général et poursuivant un but humanitaire sans aucun critère de distinction, ni discrimination, l'association fait les démarches pour que vous puissiez bénéficier de la déduction fiscale de 66 % selon l'article 200 du Code Général des Impôts. (Un don annuel de 120 € revient réellement à 40,80 €)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....Mail.....

- Je souhaite adhérer à l'association « SolidariToit »
 Je ne souhaite pas être adhérent de l'association « SolidariToit »
 Je souhaite recevoir le reçu fiscal (*cette option est tributaire de l'accord de l'administration fiscale*)

Fait le à

Signature

Imprimé à remplir et à retourner par mail, par courrier ou à déposer à l'adresse de l'association



A VENIR ...

Louange autrement,

Prenons notre bâton de pèlerin.



« J'invite chaque personne, chaque paroisse, et s'il le souhaite chaque mouvement, à vivre une expérience de « sortie » vers ceux qui semblent loin de l'Eglise,

du Christ, pour leur permettre de découvrir davantage l'Évangile. » Cette phrase est extraite de la lettre pastorale reçue le 8 juin 2019, en la vigile de Pentecôte dans le cadre de la démarche jubilaire du diocèse et de notre année missionnaire.

Le groupe de louange « Notre Dame Arche d'Alliance » touché par cet appel, désire répondre à sa manière, en « exportant » durant quelques semaines, notre temps de louange du lieu habituel (Relais Notre Dame de Rive de Gier), en périphérie, c'est-à-dire dans les villages qui forment notre paroisse. Découvrons les uns avec les autres, les uns par les autres la joie de la louange.

La louange c'est : chanter de tout son cœur, prier à voix haute, louer avec son corps et quand on est dans l'épreuve, louer le Seigneur parce que je lui fais confiance. La louange, c'est le décentrement du moi sur Dieu, que l'on reconnaît comme l'auteur de tous les

bienfaits. Les fruits de la prière de louange sont nombreux et chaque membre du groupe l'expérimente : la joie, la charité fraternelle, la foi, en ce sens que la louange raffermi notre foi, augmente notre espérance et est rempart efficace contre le mal. En fin de louange nous avons toujours un temps de partage de la Parole de Dieu avec un texte donné pendant le temps de la prière.

Vous tous qui lisez cet article, n'êtes certainement pas loin de l'Eglise (ref lettre Mgr Bataille). Cependant vous pouvez vous sentir appelés à expérimenter la louange, alors n'hésitez pas à venir lorsque nous passerons dans votre village, sur le parvis de l'église et dans l'église. Chaque personne, chaque famille, chaque enfant étant précieux pour ce temps consacré pour Le Seigneur.

Nous désirons commencer par Dargoire (Notre Dame de l'Assomption), puis Saint Romain en Jarez, Sainte Croix en Jarez, la Cula, Saint Martin la Plaine, Pavezin, Tartaras, Génilac, Saint Joseph.

Quand : Chaque vendredi à 20 H à partir du 27 septembre à Dargoire et en suivant la liste ci-dessus.

Que le Seigneur vous bénisse et vous conduise dans votre réflexion.

Fraternellement.
Marie-Laure

Une nouvelle année du « MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS » commence

Ne manquez pas la première réunion le

Mercredi 9 octobre à 14 H 15

à la Salle Paroissiale de SAINT GENIS,

le thème de cette année étant : « **CHOISIS DONC LA VIE !** »

Le principal objectif du mouvement est de donner aux retraités la possibilité de rester en contact avec la vie sociale, en liaison avec l'éducation chrétienne reçue, et aussi, après une vie active débordante, de se mettre ou se remettre, à son rythme, dans l'esprit de l'ÉVANGILE.

Nous souhaitons que de nouveaux retraités nous rejoignent.





SERVICE LITURGIQUE

SEPTEMBRE 2019			
Dim 1	9 H 00	Tartaras	
	10 H 30	St Jean	
		La Cula	
Sam 7	18 H 00	N-Dame	
Dim 9	9 H 00	St Joseph <i>Chapelle Chagneux</i>	
	10 H 30	St Jean	
		St Genis	
Sam 14	18 H 00	N-Dame	
Dim 15	9 H 00	Ste Croix	
	10 H 30	St Jean	
		St Romain	
Sam 21	18 H 00	Chapelle Grand Pont	FÊTE PAROISSIALE
Dim 22	9 H 00	St Martin	
	10 H 30	St Jean	
		La Cula	
Sam 28	18 H 00	N-Dame	
Dim 29	9 H 00	Dargoire	
	10 H 30	St Jean	
		St Genis	

OCTOBRE 2019			
Sam 5	17 H 15	N-Dame	Chapelet
	18 H 00	N-Dame	
Dim 6	9 H 00	St Joseph	
	10 H 30	St Jean	
		St Romain	
Sam 12	17 H 15	N-Dame	Chapelet
	18 H 00	N-Dame	Assemblée de Prière
Dim 13	9 H 00	Pavezin	
	10 H 30	St Jean	
		La Cula	
Sam 19	17 H 15	N-Dame	Chapelet
	18 H 00	N-Dame	
Dim 20	9 H 00	St Martin	
	10 H 30	St Jean	
		St Genis	
Sam 26	17 H 15	N-Dame	Chapelet
	18 H 00	N-Dame	
Dim 27	9 H 00	Tartaras	
	10 H 30	St Jean	
		St Romain	

DATES D'INSCRIPTION CATECHESE :

4 septembre (18h30 à 19h45) : inscription à la salle paroissiale de Genilac (en face de l'église), ou
 6 septembre (9h30 à 11h) : inscription à la salle paroissiale de St Jean (derrière l'église St Jean), ou
 6 septembre (18h à 19h30) : inscription salle paroissiale de St Martin (derrière l'église), ou
 7 septembre (10h30 à 12h) : inscription Relais Notre Dame (à côté de la cure Notre Dame)
 10 septembre (18h30 à 19h30) : inscription Ste Croix (salle paroissiale)
 16 septembre (à partir de 18h) : inscription St Romain
 25 septembre (18h30 à 19h30) : inscription à Tartaras

Information CHORALE :

Des temps de chorale sont proposés aux familles qui aiment chanter (enfants mais aussi parents); tous les enfants peuvent participer, y compris les enfants qui ne sont pas inscrits à la catéchèse. Ce sont des temps conviviaux ... les répétitions permettent d'animer des célébrations en église mais aussi des animations auprès des maisons de retraites comme l'Orée du Pilat

Les dates sont tous les 15 jours environ les **vendredis à la maison paroissiale de St Jean, de 16 H 45 à 18 H** : 13/09 - 27/09 - 11/10 - 25/10 (15 H / 17 H 30 exceptionnellement), 15/11 - 19/11 - 13/12 ... d'autres dates seront fixées à partir de janvier.



A VENIR ...



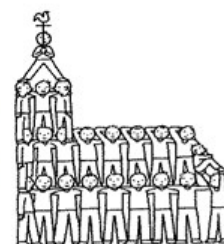
FETE DE LA RENTREE PAROISSIALE



Paroisse Sainte Marie Madeleine en Gier



**Et si nous bâtissons ensemble
cette nouvelle année paroissiale ...
Soyons des pierres vivantes !**



**Guidés par Noé,
embarquons ensemble
sur l'arche !**



Samedi 21 septembre 2019

Chapelle du Grand-Pont à partir de 15h00



- Jeux
- réflexions, échanges ...
- découverte du nouveau projet « chapelle du Grand-Pont »

**18 H 00 : CÉLÉBRATION
EUCCHARISTIQUE**



Apéritif dinatoire vers 19 H 00

Buffet partagé avec les produits locaux, du terroir !

Les personnes dont le **nom** commence de **A à L** sont invitées à apporter du **sucré**.
Les personnes dont le **nom** commence de **M à Z** sont invitées à apporter du **salé**.



PRIERE

Dans cette rubrique, nous vous invitons à découvrir une prière dédiée à un saint patron de nos églises de la Paroisse Sainte Marie Madeleine en Gier. Aujourd'hui, nous nous tournons vers **Saint Clair**, patron de l'église de **Pavezin** :

Prière à Saint Clair

Au pied de ton autel, près de tes reliques,
nous rappelant la gloire de ton holocauste
d'amour pour Dieu,
nous t'apportons notre pauvre vénération.
Digne favori du Père Céleste,
implore de sa clémence le pardon de nos fautes.
Et que, par amour pour toi,
Il daigne nous accorder les grâces dont nous avons besoin.
Fais s'ouvrir les yeux malades
à la clarté du Royaume des Cieux !
Sois l'aimant qui attire, du ciel, sur nous,
les secours dans toutes nos nécessités.
Onde bienfaisante, tu rends meilleurs les yeux et les cœurs :
apaise nos angoisses, purifie-nous,
garde-nous de toutes défaillances et de toutes infirmités.
Saint Clair, toi que la divine Providence
a rempli des dons du Saint Esprit,
guide-nous vers la lumière du Christ,
et éclaire de joie toute notre vie terrestre.
Amen.
Saint Clair, prie pour nous !
Saint Clair, aide-nous !
Saint Clair, protège-nous !



Pour mieux connaître ce saint :

Saint Clair du Dauphiné - ou de Vienne - Abbé de Saint-Marcel de Vienne

Il naquit au sud de Vienne au VII^e siècle, dans l'actuel département de l'Isère, en un lieu qui porte aujourd'hui son nom : la commune de Saint-Clair-du-Rhône. Clair, élevé par sa mère, veuve, est une figure éminente du monachisme viennois. Après l'avoir confié aux moines de Saint-Ferréol, sa mère se retire au couvent cloîtré de Sainte-Blandine, dont Clair devient un jour l'aumônier.

Nommé abbé de Saint-Marcel à Vienne, Clair illustre ce monastère par sa sainteté, ses miracles et ses prophéties. Il laissa aux moines un exemple de perfection religieuse. Il meurt vers 670.

Son culte fut longtemps florissant. Dans les régions du Dauphiné, du Lyonnais, de l'Auvergne ou encore de la Savoie, il est considéré comme un saint guérisseur pour les yeux. On l'invoque ainsi pour la « protection des yeux et la guérison des affections oculaires » que l'on retrouve dans l'expression « Saint Clair qui fait voir clair »



Prochain bulletin

Le prochain bulletin « Au fil des relais » paraîtra début novembre 2019. Les articles devront impérativement être envoyés **avant le 24 octobre 2019** pour la mise en page.

Les articles devront être adressés sous **format Word** à l'adresse : **polecom@paroisse-gier.fr** - MERCI de respecter les délais de transmission.